

# BUREAU

**Séance du 3 février 2023**

**Délibération BU\_20230131\_006**

**Acquisition de fournitures de type pharmacie hors monopole, à destination des SDIS de la région Centre Val-de-Loire et du SDIS de la Nièvre- marché n°AO203SM05 - lot n°1 : draps de transfert à usage unique - avenant n°3**

**VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**1 membre(s) étant absent(s)**

## LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 portant délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le groupement de commandes constitué entre les SDIS de la région Centre-Val de Loire et le SDIS de la Nièvre pour la passation de marchés d'acquisition de fournitures de type pharmacie hors monopole;

Vu le marché n° AO203SM05 passé avec l'entreprise PRORISK ;

Vu le projet d'avenant n°3 ;

## **DECIDE :**

**Article unique.** L'avenant n°3, ci-annexé, au marché n° AO203SM05 relatif à l'acquisition de fournitures de type pharmacie hors monopole, lot n°1, draps de transfert à usage unique, passé avec l'entreprise PRORISK est approuvé et Monsieur le président, ou son représentant, est autorisé à le signer.

**Marc FLEURET**